

LE CONSEIL DE LA COOPÉRATION DE L'ONTARIO (CCO)

Le CCO en général

Le CCO est un organisme regroupant les différentes coopératives et les caisses populaires de l'Ontario français. Son mandat comprend :

- le développement économique de l'Ontario français;
- le développement coopératif;
- le développement des organisations;
- la formation;
- l'information;
- l'appui au développements d'outils.

Secteur agricole

Depuis plus d'une centaine d'années, le secteur agricole est un secteur privilégié pour le développement coopératif. La collaboration avec l'Union des cultivateurs franco-ontariens et particulièrement le journal Agricom a été bénéfique, tant pour la promotion de la formule coopérative que pour le développement et la formation des coopératives existantes.

Depuis quelques mois, des coopératives agricoles et agro-alimentaires font appel aux services du CCO. Durant le dernier mois, le CCO a appuyé la mise sur pied de la première coopérative d'utilisation de machinerie agricole en Ontario. La CUMA FRANCO-AGRI inc. de Ste-Anne de Prescott permet à ses membres de partager l'utilisation, l'entretien et les coûts d'équipements. Croyant dans la force de partenariats efficaces, nous espérons améliorer notre intervention par l'exploration et éventuellement l'établissement de nouveaux partenariats avec le ministère de l'Agriculture, Agropur et Growmark.

Secteur scolaire et jeunesse

Le CCO a signé une entente de partenariat avec le Conseil de la coopération du Québec (CCQ) pour promouvoir la création de coopératives en milieu scolaire et de coopératives jeunesse. Nous avons produit une ébauche d'un guide de démarrage de coopératives jeunesse communautaires et scolaires. La version finale de ce guide sera diffusée en 1997.

Secteur de la santé

Le partenariat avec son homologue, le CCQ, a permis une lancée fulgurante de ce dossier. Notre approche est simple; associée à une recherche-action, nous réalisons les premières étapes de démarrage de projets de coopératives tout en documentant les diverses démarches.

Le partenariat avec le Canadian Co-operative Association nous appuie dans le développement de coopératives de santé en Ontario.

Plus précisément, le CCO appuie le développement du premier projet de coopérative de santé en Ontario français. Le projet pilote se situe à Noëlville et comprend la création d'une clinique médicale et un centre d'hébergement coopératif.

Activités d'éducation coopérative

Le CCO a été présent à de nombreux forums économiques au plan régional, provincial et national. Il a aussi organisé une rencontre entre la population étudiante en commerce de l'Université Laurentienne et le mouvement coopératif qui a été grandement appréciée à la fois par l'institution universitaire, par les étudiantes et les étudiants et par les coopératives présentes. Cette activité avait pour objectif d'établir des liens avec la relève coopérative franco-ontarienne. Il est à noter que presque tous les diplômés du Programme COOP se sont déjà trouvé un emploi à la fin de leurs études. Notons que d'autres régions et institutions post-secondaires sont intéressées à organiser ce même genre d'activités.

Les coopératives et les femmes

Le CCO a mis sur pied son projet «Femmes et coopération» dans le but de favoriser et d'encourager l'engagement des femmes au sein du mouvement coopératif. Pour démarrer du bon pied, le CCO a utilisé les outils développés antérieurement par le Conseil canadien de la coopération.

En Ontario, ce projet a trois composantes : la promotion de modèles de femmes, l'identification de problématiques et de solutions et des ateliers de discussion et de développement de l'entreprenariat au féminin.

Un peu d'histoire

En Ontario français, la coopération commence en 1863 avec une mutuelle d'assurance-vie, l'Union Saint-Joseph du Canada, puis en 1959 l'Union du Canada. De 1950 à 1956, le Conseil d'orientation populaire (COOP) existe et est une section ontarienne du Conseil canadien de la coopération. Le COOP est une association provinciale dont les buts sont l'implantation et l'organisation des caisses populaires et des coopératives de toutes sortes dans les régions où nous retrouvons des francophones en Ontario. Son siège social est au Centre social de l'Université d'Ottawa.

Avant les années soixante, la coordination dans le mouvement coopératif est assurée principalement par le Conseil d'orientation populaire, l'Union des cultivateurs franco-ontariens et la Fédération des caisses populaires de l'Ontario. Lorsque le COOP et le Centre social de l'Université d'Ottawa ferment leurs portes, vers 1956, de nombreuses démarches sont faites en vue de créer un nouvel organisme de coordination afin d'assurer la survie du mouvement coopératif francophone de l'Ontario.

Après de nombreuses rencontres et avec le concours d'un chef de file comme J.F. Séguin, le Conseil de la coopération de l'Ontario voit le jour en juin 1964. À l'époque, ses buts multiples visent à encourager le développement socio-économique des Franco-Ontariens par l'application du système coopératif. De plus, il favorise la collaboration entre tous les coopérateurs et coopératrices des différents secteurs et il fait la promotion du fait français en Ontario.

Vision

Le Conseil de la coopération de l'Ontario est un organisme de promotion, de recherche, de développement et d'intervention économique. Il a pour mandat de favoriser la prise en charge socio-économique de la communauté francophone de l'Ontario par le biais de la coopération.

Mission

- Favoriser le renforcement des secteurs coopératifs en phase de démarrage, de consolidation et de développement;
- favoriser l'éducation coopérative et la promotion d'entreprises coopératives partout où elles sont susceptibles de répondre aux besoins des coopératives;
- offrir de la formation sur mesure en leadership et en entrepreneuriat coopératifs;
- animer la recherche et l'expérimentation de nouvelles pratiques de la coopération dans le respect de l'authenticité coopérative;
- favoriser la connaissance et l'action concertée des coopératives entre elles et avec leurs partenaires partageant les valeurs coopératives;
- être l'organisme porte-parole du mouvement de coopération de l'Ontario français, représenter les coopératives sur les sujets d'intérêts communs et défendre leurs intérêts.

Dossiers de l'heure

- Les femmes et leur participation active au sein de la démocratie coopérative;
- les coopératives en milieu scolaire (secondaire et postsecondaire);
- les diverses avenues coopératives en santé;
- l'accès à l'autoroute de l'information pour les coopératives;
- la révision du guide des administratrices et des administrateurs des coopératives;
- les coopératives à partenaires multiples dans divers secteurs d'activités;
- les nouvelles avenues de développement concernant les coopératives d'habitation;
- la coopération et les jeunes;
- la coopération et les minorités raciales.
- La coopération et les communautés ethnoculturelles

La coopération est bien connue de plusieurs communautés ethnoculturelles francophones de l'Ontario. Déjà, durant les deux dernières années, nous avons travaillé avec plus d'une cinquantaine de personnes désireuses de découvrir la formule coopérative ontarienne et les moyens de mise en oeuvre.

Dans un souci d'intercoopération, le CCO désire continuer son appui aux communautés culturelles dans la réalisation de leurs projets coopératifs.

Ateliers et formation

Le CCO a diffusé de l'information ou a offert des ateliers de formation à des francophones provenant de plus d'une trentaine de municipalités, sur différents thèmes de la coopération.

Les thèmes les plus en demande sont :

- le développement des coopératives de santé;
- les coopératives et l'entrepreneuriat féminin;
- le démarrage des coopératives d'usagers;
- le démarrage des coopératives de travail;
- atelier sur les rôles et responsabilités des membres et du conseil d'administration dans une coopérative.

Production d'outils de formation

De nombreux dépliants sur les différents thèmes et secteurs de la coopération ont été créés et distribués.

Partenariat avec le ministère du Patrimoine canadien

Le CCO est l'organisme de coordination provinciale qui gère le Programme Jeunesse Canada au Travail en Ontario. En 1997, nous prévoyons créer plus de 160 emplois.

Notons qu'en Ontario ce programme a généré plus d'une soixantaine d'emplois chez les nouveaux diplômés dont 21 sont des emplois permanents. Il est à noter que le CCO cogérait ce programme avec la Chambre économique de l'Ontario.

Le Conseil de la coopération de l'Ontario

tél : (613) 746-3276 poste 393

télécopieur : (613) 746-6035

Courrier électronique : cco@cooperation-ont.org

site internet : <http://www.cooperation-ont.org>